

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE

Les demandes sont à adresser à la **FFME**,
Service formation, **sous la forme d'un fichier PDF**
unique, en organisant les pièces scannées (pas de
dossiers manuscrits) à : formation@ffme.fr



1^{ère} PARTIE : ADMISSIBILITÉ

VOTRE IDENTITÉ

N° de licence FFME : _____

Licence obligatoire pendant toute la durée de votre expérience fédérale

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

PRÉREQUIS À LA DEMANDE DE VAE :

*Cocher la case et joindre **obligatoirement** les pièces justificatives - tout dossier incomplet sera refusé.*

- ☐ Avis de la Ligue - *Modèle en annexe.*
- ☐ Lettre de recommandation de l'instructeur.
- ☐ Attestation(s) de 150 heures d'expérience(s) minimum, sur une durée d'au moins une saison sportive (du 01/09 au 31/08), réalisée(s) dans les 5 dernières années précédant la demande, signée(s) et tamponnée(s) par le responsable de la structure - *Modèle en annexe.*
- ☐ Brevet Fédéral précédent, (si concerné.e).
- ☐ Attestation de niveau technique (Passeport FFME).
- ☐ PSC1 ou équivalent (AFPS, SST à jour ...)
- ☐ Extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois.

VOTRE DEMANDE

QUEL BREVET FEDERAL SOUHAITEZ-VOUS OBTENIR ?

3 demandes de VAEF peuvent être déposées par saison sportive, et une seule fois pour un même brevet. N'oubliez pas de télécharger sur le site le règlement du brevet afin de vérifier les prérequis.

Cochez une seule case par demande de VAEF

- | | |
|--|---|
| ☐ Arbitre de compétition de Ski-Alpinisme | ☐ Initiateur Escalade |
| ☐ CS Baby/Kid Grimpe | ☐ Initiateur Escalade & Handicap |
| ☐ CS Escalade-Santé | ☐ Initiateur Montagnisme |
| ☐ Chef traceur de compétit° Ski-Alpinisme | ☐ Initiateur SAE |
| ☐ Contrôleur de compétit° Ski-Alpinisme | ☐ Initiateur Ski-Alpinisme |
| ☐ Entraîneur 1 Escalade | ☐ Initiateur Via Ferrata |
| ☐ Entraîneur 2 Escalade | ☐ Juge Escalade de compétition de Blocs |
| ☐ Gestionnaire des EPI | ☐ Juge Escalade de compétit° de Difficulté |
| ☐ Gestionnaire de Sites Naturels d'Escalade | ☐ Moniteur Canyon |
| ☐ Initiateur Alpinisme | ☐ Moniteur Escalade Grands Espaces |
| ☐ Initiateur Canyon | ☐ Moniteur Escalade Sportive |

Expliquez les raisons de votre démarche et le choix du brevet fédéral par rapport à votre projet (personnel, associatif, professionnel) :

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

VOTRE PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Pour en justifier, joindre une photocopie du (ou des) diplôme(s) le(s) plus élevé(s) en relation avec votre demande, indiquer les dates/périodes :

VOS AUTRES FORMATIONS

Formation(s) professionnelle(s) ou autres formations réalisées dans le cadre de vos activités bénévoles, salariées, non salariées, en relation avec votre demande. Indiquez les dates/périodes. Dans le cas de brevets fédéraux, indiquez s'ils sont à jour de la formation continue (qui doit être effectuée tous les 4 ans) :

NB : Décrire votre parcours de formation n'est pas obligatoire pour obtenir la validation des acquis de votre expérience mais peut éclairer le jury sur votre profil.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

VOTRE EXPÉRIENCE

Mentionnez ici toutes vos expériences d'activité salariée, non salariée ou bénévole en relation avec le brevet fédéral que vous demandez.

	Expérience	Période	Structure FFME	Nb d'heures / jour
1°				
2°				
3°				
4°				
5°				
TOTAL EXPÉRIENCE				

Vous devez justifier d'un volume horaire équivalent à 150 heures d'activité (ou 20 journées en courses) dans le domaine du brevet souhaité pendant une durée d'au moins une saison sportive (du 01/09 au 31/08), de façon continue ou non, réalisées dans les 5 dernières années précédant la demande.

Attention, si vous avez exercé deux ou plusieurs fonctions dans le même mois, vous ne comptez qu'un même mois pour calculer l'étendue de votre expérience. Ne comptabilisez que les heures en lien avec le diplôme visé (par exemple, uniquement les heures d'encadrement pour un brevet fédéral d'initiateur ou seulement le nombre et la durée d'ouverture pour un ouvrier, etc.)

Ce tableau récapitule les heures relatives à votre expérience, mais il ne constitue pas l'attestation d'expérience demandée qui doit être signée par le responsable de la structure. Vous trouverez ce document à la page suivante.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr



DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE

ATTESTATION D'EXPÉRIENCE

Vous devez justifier d'un volume horaire équivalent à 150 heures d'activité (ou 20 journées en courses) dans le domaine du brevet souhaité pendant une durée d'au moins une saison sportive (du 01/09 au 31/08), de façon continue ou non, réalisées dans les 5 dernières années précédant la demande.

Cette attestation doit être validée par le responsable de la structure dans laquelle l'expérience a été réalisée (club d'escalade, comité territorial, base de plein air...). Dans le cas d'expériences réalisées dans plusieurs structures, faire signer et tamponner une attestation d'expérience par structure.

La structure dans laquelle s'est déroulée l'expérience :

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Responsable (nom, prénom) : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Le (la) candidat(e) à la VAE fédérale :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____

EXPERIENCE DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Mentionnez ici toutes les expériences en rapport avec le brevet fédéral visé, d'activité salariée, non salariée ou bénévole.

Nature de l'expérience (aide à l'encadrement ou encadrement en responsabilité), niveau d'encadrement (initiation, perfectionnement, entraînement) et types de publics (ados, publics particuliers, etc.) ; ouvertures de blocs et/ou de voies ; organisation d'événements ; gestion/contrôle des EPI etc...	Dates ou périodes	Nombre d'heures

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

		TOTAL:

ATTESTATION DU (DE LA) RESPONSABLE

Je soussigné(e),

Président(e) ou directeur(trice) de la structure où (nom, prénom)

A réalisé son expérience,
Atteste sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements mentionnés dans cette attestation.

Fait à _____ Le _____

Signature et tampon du (de la) président(e) ou directeur(trice) de la structure :

La fédération française de la montagne et de l'escalade se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fausses déclarations, l'obtention du titre vous serait naturellement refusée.

D'autre part, la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

“Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.” (Code pénal, art. 441-1)

“Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.” (Code pénal art. 441-6)

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

ATTESTATION DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE

Après vérification par (nom et prénom de l'instructeur fédéral), lettre de recommandation rédigée et signée par l'instructeur jointe au dossier,

Je soussigné(e), (nom et prénom du/de la président.e de la ligue)

Président.e de la ligue (nom de la ligue)

Certifie que (nom et prénom du/de la candidat.e

☐ maîtrise l'ensemble des compétences précisées en annexes au règlement du brevet fédéral demandé

Fait à _____ Le _____

Signature :

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

2^{ème} PARTIE : ADMISSION

VOS ACQUIS

La première partie de ce dossier a permis de vérifier que vous remplissiez bien les **conditions d'accès** à la VAE (calcul du nombre d'heures, de la durée totale de votre expérience et production des justificatifs).

La seconde partie doit permettre au jury d'évaluer **les connaissances, les aptitudes et les compétences** que vous devez avoir acquises dans votre expérience, qu'elle soit bénévole ou professionnelle, salariée ou non salariée. Ces compétences doivent concorder avec le brevet fédéral sollicité.

DESCRIPTION D'ACTIVITÉ

Pour chaque fonction bénévole ou emploi déjà mentionnée dans la première partie de votre dossier, vous devez maintenant décrire les activités exercées concrètement (uniquement celles en relation avec le brevet fédéral demandé) :

Pour chacune, répertoriez dans un premier temps, les différentes activités que vous avez exercées. Ensuite, classez ces activités dans les rubriques suivantes :

- Compétences pédagogiques
- Compétences techniques
- Compétences en organisation, gestion, réglementation
- Compétences en ouverture de voies
- Autres compétences (sécurité, maintenance, communication, etc.)

ANALYSE D'EXPÉRIENCE

Vous devez ensuite analyser les tâches que vous avez réalisées en précisant :

- Le **contexte** et en particulier en décrivant le club ou l'organisme dans lequel vous travaillez (voir la fiche présentation à remplir)
- Les **objectifs poursuivis**
- Les **interlocuteurs concernés** (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires)
- Le **type de responsabilités que vous exercez**
- Votre **engagement personnel**
- Les **moyens mis à votre disposition**
- Les **méthodes mises en œuvre**
- Les **difficultés rencontrées et les solutions que vous avez pu apporter**

ACQUIS D'EXPÉRIENCE :

Pour finir, vous devez préciser, pour chaque tâche concrètement réalisée, **les compétences acquises** qui correspondent à celles du brevet fédéral sollicité.

Pour vous aider à effectuer ces choix, consultez le règlement de la formation d'activités, les objectifs et les contenus ainsi que les modalités et critères d'évaluation régissant le brevet fédéral que vous souhaitez obtenir.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site www.ffme.fr

FICHE EXPÉRIENCE : DESCRIPTION D'ACTIVITÉ, ANALYSE ET ACQUIS D'EXPÉRIENCE

Choisissez les 3 expériences les plus significatives et remplissez une fiche par fonction ou emploi en relation avec le brevet fédéral visé.

VOTRE FONCTION BÉNÉVOLE OU VOTRE EMPLOI

Nature exacte de la fonction bénévole ou de l'emploi exercé : _____

☐ Bénévole ☐ Travailleur indépendant ☐ Salarié CDD ☐ Salarié CDI

☐ autre, précisez :

☐ temps plein

☐ temps partiel, précisez :

☐ ou saisonnier, précisez :

Présentation de l'association, de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous exercez cette activité :

Décrivez vos activités dans cette fonction bénévole ou cet emploi qu'elles se réfèrent à des compétences pédagogiques, des compétences techniques, des compétences d'organisation, d'ouverture, de gestion et de réglementation ou à d'autres activités (sécurité, maintenance, communication etc.) :

FICHE EXPÉRIENCE N° ____ PAGE 1/3

Cette section peut comporter plusieurs pages/expériences :
Numérotez le bas de chaque page supplémentaire.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

1. Activités se référant à des compétences pédagogiques :

2. Activités se référant à des compétences techniques :

FICHE EXPÉRIENCE N°____ PAGE 2/3

Cette section peut comporter plusieurs pages/expériences :
Numérotez le bas de chaque page supplémentaire.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

3. Activités se référant à des compétences d'organisation, de gestion :

4. Activités se référant à d'autres compétences :

FICHE EXPÉRIENCE N° ____ PAGE 3/3

Cette section peut comporter plusieurs pages/expériences :
Numérotez le bas de chaque page supplémentaire.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

VOTRE ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom du candidat / de la candidate),

Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Je certifie être titulaire des prérequis précisés, et sollicite au regard des attestations fournies et des expériences décrites, la validation de tout ou partie du brevet fédéral que je vise.

Fait à _____ Le _____

Signature :

La fédération française de la montagne et de l'escalade se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fausses déclarations, l'obtention du titre vous serait naturellement refusée.

D'autre part, la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

“Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.” (Code pénal, art. 441-1)

“Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.” (Code pénal art. 441-6)

Vous venez de terminer de compléter votre dossier de demande de VAE fédérale, adressez-le avec toutes les pièces justificatives (de prérequis, d'expérience) par mail, **sous la forme d'un fichier PDF unique, en organisant les pièces à : formation@ffme.fr.**

Tout dossier incomplet ou adressé sous un autre format ne pourra être traité.

Conservez un exemplaire.

A réception de votre dossier, la FFME vous adresse un accusé de réception et un RIB pour le paiement du montant des frais de gestion du dossier de **60€**. **L'étude du dossier se fera uniquement après réception du règlement.**

ATTENTION. Notez bien qu'en cas de validation de la demande par le jury, l'obtention du Brevet Fédéral par la VAEF est acquise après participation à une session de Formation Continue dudit Brevet.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr